



Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 18 - AVRIL 2005

Sommaire

Notre ville : Urbanisme	3
Janvier-Février à Montataire	4
Edito du Maire.....	5
Culture	6
Débat Femmes et laïcité	7
Reportage : Bilan de la préparation budgétaire	8 et 9
Centre de secours de Montataire.....	10
International : Palestine	11
Libération des camps.....	12
Tribune libre, brèves.....	13
Portrait d'un jeune montatairien musicien à l'AMEM.....	14
Etat-civil, brèves.....	15



Vivre ! - N° 18 - Avril 2005

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand

jplegrand.montataire@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil,

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine mensuel officiel

de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05



M. le Maire était aux côtés des invités



Belle ambiance lors du bal



Un délicieux repas préparé par la restauration municipale



Urbanisme : une douzaine de projets

L'Etat a créé l'Agence nationale de rénovation urbaine dans l'objectif de mener des actions d'urbanisme durables et cohérentes dans 142 quartiers en France. Le quartier des Martinets fait partie de ce dispositif.

Il s'agit de faire en sorte que par une intervention sur le bâti et les espaces publics, la vie du quartier puisse être «transformée» durablement. Il s'agit également de faciliter les échanges entre quartiers en créant notamment de la mixité sociale par la construction d'habitats diversifiés (locatif accessible à la propriété, terrains à bâtir, etc.). Ceci a des coûts qui permettront de loger des familles à revenus faibles (comme les couples

travaillant à deux avec un enfant) mais tout de même trop élevés pour accéder à des logements sociaux car les plafonds de ressources sont très bas. Cela concerne aussi les ménages percevant des revenus moyens qui ne trouvent pas non plus d'appartement car le secteur privé pratique des prix exorbitants. Il est donc nécessaire de disposer d'un potentiel de logement social à loyer intermédiaire.

C'est dans ce cadre et dans cette logique que la municipalité s'est engagée dans un certain nombre de projets d'urbanisme.

Des projets privés qui s'inscrivent dans la logique municipale

- Dans le centre ville à l'ancien emplacement d'Euro Service, 8 logements à loyer libre avec une cellule commerciale sont prévus.
- Le café René, va être transformé en 10 logements à loyer libre avec une cellule commerciale.
- Rue de la République, 7 logements en accession à la propriété vont être construits.
- A Magenta, 10 logements à loyer libre verront le jour.
- 1 et 3 rue Lénine, 20 logements à loyer libre vont être réalisés.

Les projets qui verront le jour entre 2005 et 2006

- **La cité Jules Uhry** devrait être démolie vers la fin de l'année 2005, une fois tous les locataires relogés. Quarante-six logements seront reconstruits sur le site dont dix à loyer libre.
- **Rue Voltaire**, 9 logements sociaux sont en cours de construction et seront terminés vers la fin de l'année 2005.
- **178 rue Jean Jaurès**, la construction de 13 logements sociaux va être engagée au début du mois de mars 2005. Ils devraient être livrés courant 2006.
- **Sente des Chères Vignes**, 10 logements à loyer intermédiaire seront prochainement construits pour être prêts en 2006.



Les projets qui verront le jour avant 2008

- **Au-dessus de la rue de la Jacquerie**, toujours dans la perspective de créer de la mixité sociale, sont prévus 80 logements dont 40 terrains à bâtir, 20 logements en accession à la propriété et 20 logements en locatif.

Dans le centre-ville

- **Résidence Robert Trin**, 2 logements seront construits dont 6 maisons de ville en accession à la propriété et 6 logements collectifs à loyer intermédiaire (dès que les travaux permettant d'éviter les inondations auront été réalisés).
- **Avenue de la Libération** en allant vers les Forges, 42 logements en accession à la propriété et locatifs vont voir le jour



Le logement locatif social va connaître des changements

En effet, des opérations de rénovation sont planifiées :

- Réhabilitation électrique de 100 logements en 2005 : 50 avenue Gabriel Péri et 50 avenue Anatole France,
- Rénovation de 57 ascenseurs
- Ravalement des cages d'escalier et des façades d'immeuble
- Résidentialisation des pieds d'immeubles de l'avenue Anatole France, des rues du Colonel Fabien, 19 mars 1962, des impasses de l'Argillière et des Martinets, de la cité Biondi
- Aménagement de proximité
- Reprise de carrefours dont celui de Colonel Fabien/Paul Vaillant Couturier.

Janvier-Février à Montataire



Fabuleux, des textes magnifiques, d'une infinie tendresse, de tristesse parfois et d'humour, une belle rencontre avec Loïc Lantoine pour les trois cents spectateurs du Palace



Une belle exposition réalisée par les enfants de l'école Jean Jaurès sur le thème "Ça bouge"



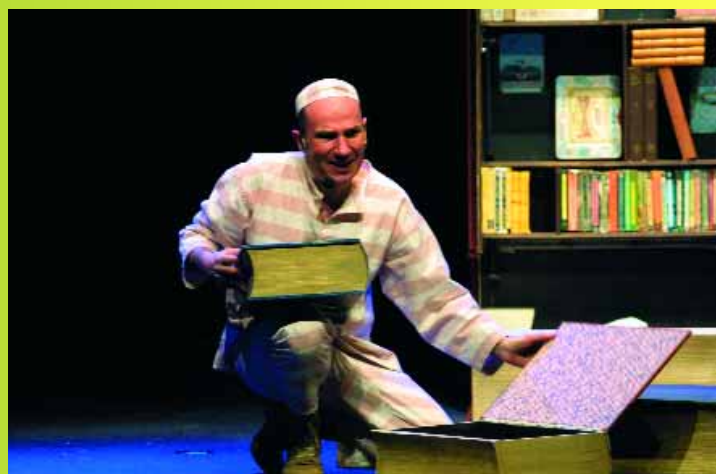
Une salle bien pleine pour le loto organisé par le Montataire Basketball



Carnaval dans les rues de Montataire avec les enfants de l'école Jean Macé



Lors du débat d'orientation budgétaire, une interruption de séance a permis aux Montatairiens de prendre la parole (voir cahier central)



La grande évasion d'Hervé Suhubiette au Palace, un conte musical pour parler du livre et de la liberté qu'il représente aux élèves des écoles primaires

Un budget pour vos besoins

Le vote du budget de la commune est un acte important qui conditionne l'existence et la qualité de nombreux services qui vous sont offerts dans votre vie quotidienne.

Dans une ville comme la nôtre, la population ne fait pas partie de ceux qui paient l'impôt sur les grandes fortunes. De nombreux habitants sont des ouvriers, des employés, des cadres qui vivent de leur travail et d'autres en sont privés, notamment beaucoup de jeunes. Il est donc essentiel de défendre les services publics municipaux qui permettent à chacun d'en bénéficier selon ses moyens, grâce à la politique de solidarité que nous développons. Si demain tous ces services étaient privatisés, si la ville était contrainte de se soumettre à la loi du marché et de la concurrence, qu'advierait-il de la restauration scolaire, des crèches, de l'aide sociale, du centre des loisirs, de l'entretien de la ville et de la collecte des ordures ménagères, de l'action culturelle et sportive, de l'aide aux associations, et de beaucoup d'autres actions et services utiles à votre vie ? Les coûts pour chaque personne, chaque famille, exploseraient, car les sociétés privées répercuteraient dans leur prix la rémunération nécessaire pour leurs bénéficiaires et leurs actionnaires. Cette menace pèse pourtant sur tous les services publics qui sont directement visés par les politiques menées tant en France, qu'en Europe ou à l'échelle du monde.

Après les réunions de quartier et de services qui ont rassemblé environ 500 personnes, le budget est adopté dans un contexte économique difficile : suppression de 440 emplois dans l'usine d'Arcelor Montataire (Le groupe Arcelor vient de réaliser 800% de hausse de ses bénéfices !) et 330 programmés à Goss-International ex-Heidelberg. Malgré une augmentation sensible en 2005 de la Dotation de solidarité urbaine versée par l'Etat à notre commune, les autres compensations et dotations sont en diminution, ce qui conduit quand même à une baisse de la participation de l'Etat. Les hausses d'impôts votées par le Département et la Région sont importantes et nous pensons qu'il aurait été préférable d'étaler les dépenses, de recourir à l'emprunt, plutôt que de faire supporter à de nombreuses familles de nouvelles hausses même si nous reconnaissons que ces deux collectivités ont commencé à engager des politiques plus justes et équitables. En ce qui nous concerne nous n'augmenterons pas la fiscalité des ménages sur la part communale. Enfin grâce à l'action vigilante de nos services pour maîtriser nos dépenses, notre budget communal doit nous permettre de continuer à répondre à vos besoins et d'engager cette année la construction tant attendue de l'Espace de rencontres.

Jean-Pierre Bosino



Nettoyage des berges du Thérain avec l'association des Martins-Pêcheurs, encore beaucoup trop de déchets ramassés cette année !



Démonstration de force et d'agilité à l'Open national d'escalade organisé par le Vertical club à la salle des Sports Marcel Coene



Les Montatairiens ont visité le centre de tri de déchets et le centre de valorisation énergétique de Villers Saint Paul avec M. le Maire et les élus



Cette année encore, une bataille disputée par les coureurs du Grand Prix de Montataire avec 170 partants et la victoire de Stéphane Félix de l'ESC Meaux

Dimanche 10 avril à 16 h au Palace

Scène ouverte avec

En première partie

Sylver Haze : du hard rock pur et dur,

Les Rescapés un univers personnel entre rock et folie,

Les Autres, de la chanson française aux accents rock mais pas trop.

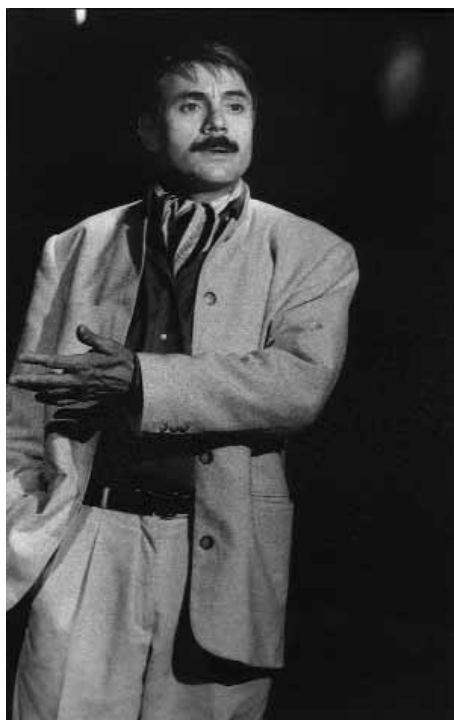


En deuxième partie

Ni l'1 ni l'otr

Un groupe à quatre guitares qui déménage. Les quatre picards nous emmènent sur une rythmique survoltée à travers des compositions musicales et des textes en français.

4 €



Mardi 26 avril à 20 h 30 au Palace

Le joueur d'échec de Stefan Sweig

Mis en scène par Yves Kerboul et interprété par André Salzet. Une mise en scène plus que dépouillée pour une scène entièrement habitée par André Salzet, très touchant, nous racontant l'histoire de cet

homme «interné de luxe» par la gestapo, et jouant aux échecs, seul pour résister à la tyrannie de la solitude ...

De 4 à 10 €

**Pour tous renseignements et réservations
Service culturel : 03 44 24 69 97**

Samedi 30 avril à 20 h 30 au Palace

Si vous avez besoin de faire la fête, si vous aimez les ambiances mélancoliques entre tzigane, rock et chanson française, si vous aimez les voix graves voire rocailleuses ...

Vous adorerez

Vaguement la Jungle.

Quatre énergumènes déchaînés qui se sont donnés pour objectif de nous faire aimer la vie ... le temps d'un concert.

De 4 à 10 €



Pour la laïcité

Une soixantaine de personnes a assisté à la conférence-débat organisée le 19 février par l'association Femmes Solidaires de Montataire autour du thème «Femmes et Laïcité».



C'est tout d'abord Lucienne Boubennec qui a rappelé l'origine de Femmes Solidaires, née des comités féminins de la Résistance et qui a rendu hommage à travers la mémoire d'Huberte d'Hoker (Montatairienne très connue) à toutes celles qui se sont battues pour la libération des femmes. Lydia Bongiorno est ensuite revenue sur la loi sur la laïcité de 1905 comme l'espace qui garantit la liberté de ceux qui croient quelle que soit leur religion et la liberté de ceux qui ne croient pas. Femmes Solidaires s'est engagée dans ce débat pour dénoncer les intégrismes, tous sans exception, qui mettent aujourd'hui la laïcité en danger. Rachida Ziouche¹ et Simone Bernier² ont poursuivi en fustigeant le projet de constitution européenne qui donne une place prépondérante aux églises. L'article I-52 du projet prévoit en effet le dialogue avec les Eglises et les organisations religieuses. Des intervenant-e-s au débat interprètent cette disposition comme la possibilité pour les religieux d'intervenir dans le débat politique et pourrait signifier à terme une remise en cause de la mixité et du droit à l'avortement. Ce qui en France revient à remettre en question la séparation de l'Eglise et de l'Etat; séparation qui, rappelons le, n'existe pas dans tous les pays de la Communauté européenne. C'est pour ainsi dire le compromis qui a été trouvé entre la vision française et celle d'autres pays européens qui souhaitaient voir inscrit dans la consti-

tution européenne l'héritage chrétien du vieux continent. Vision inacceptable tout d'abord parce qu'elle ne correspond pas à la réalité et parce qu'elle conduit à exclure toute une partie des populations qui vivent dans les pays qui composent l'union européenne. Les programmes d'enseignement devraient davantage prendre en compte l'histoire des religions et la connaissance des cultures du monde afin de permettre à chacun de mesurer à quel point le patrimoine culturel de l'Europe est issu du brassage et de la diversité des échanges entre les peuples durant ces derniers siècles.

De plus, en remettant en cause le service public qui n'est évoqué nulle part, la Constitution européenne pénalise avant tout les femmes car ce sont les premières à occuper les emplois de ce secteur.

Le voile islamique a été aussi largement évoqué. Il constitue selon Rachida Ziouche une illustration de la domination du système patriarcal et confine celles qui le portent à un état de soumission. C'est pour protéger les femmes qui ne veulent pas porter le voile que Femmes Solidaires s'est prononcée pour la loi interdisant les signes religieux à l'école.

Aïcha Dabalé³ a cependant rappelé la nécessité de dialoguer avec les femmes qui portent le voile. Il n'y a en effet de pire solution que le rejet. D'autant que, comme l'a rappelé une intervenante, la loi interdisant le port des signes religieux n'est applicable que dans l'enceinte des établissements d'ensei-



gnement. Ne pas l'oublier permettra d'éviter un certain nombre de dérives. Et si l'émancipation des femmes issues de l'immigration est une réelle préoccupation, il faut continuer à se battre pour qu'elles ne soient pas soumises, une fois mariées, au code de la famille de leur pays d'origine afin que les lois de la République leur soient applicables. C'est précisément dans ce sens que l'ensemble des intervenants se sont accordés en dénonçant les discriminations, sociales, culturelles, religieuses, dont sont victimes des catégories de plus en plus importantes de la population. Œuvrer à la construction d'une société plus juste est en effet la seule manière de garantir l'égalité entre tous les individus et de mettre en échec les projets obscurantistes.

1 Présidente du Comité Femmes Solidaires de Nîmes, journaliste à Clara magazine

2 Présidente du Comité Femmes Solidaires de Saint-Denis,

3 Aïcha Dabalé est présidente de l'association des femmes djiboutiennes. Emprisonnée à Djibouti, elle a été libérée grâce à une campagne internationale de solidarité. Elle est aujourd'hui réfugiée politique.

Lucienne Boubennec, Aïcha Dabalé, Simone Bernier, Rachida Ziouche et Lydia Bongiorno ont animé le débat avec la salle



Un budget pour vos besoins

A Montataire, depuis plusieurs années maintenant le maire et la municipalité ont voulu que le budget de la Ville ne se prépare pas uniquement dans les bureaux de la mairie, mais puisse d'abord et avant tout être l'affaire des citoyens.

La préparation du budget communal est un processus qui dure environ six mois. Tout d'abord, d'octobre à décembre, les élus vont à la rencontre des citoyens dans chaque quartier à l'occasion de réunions publiques, recueillent leurs demandes et les examinent. C'est un moment très important pour vérifier sur le terrain, là où vivent les habitants, quelles sont leurs préoccupations et leurs attentes vis à vis de la municipalité. C'est également un moment d'échanges et de convivialité où les gens se retrouvent avec leurs voisins, avec le maire et ses collègues. Puis en janvier-février, les élus de la majorité comme de l'opposition confrontent leurs points de vue sur les choix qu'il convient d'opérer en donnant leurs avis dans les commissions

municipales et lors du conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire. Enfin, en mars, ils votent le budget annuel qui permet à la municipalité de poursuivre son action avec des dépenses et des recettes équilibrées pour le fonctionnement des services et les opérations d'investissements.

Des demandes diversifiées, des observations utiles

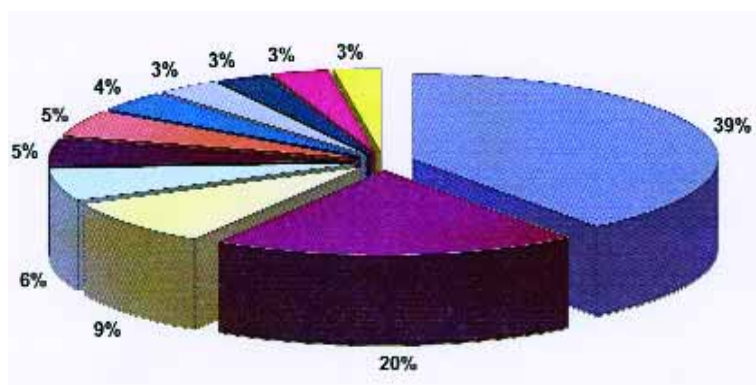
Les préoccupations exprimées lors des rencontres publiques sont diverses. Elles vont, par exemple, de l'exaspération de certains locataires de la rue Salengro qui ne supportent plus le comportement agressif d'une petite minorité de jeunes, aux travaux d'aménagement du quartier de Magenta, en passant par l'état des trottoirs rue Ambroise Croizat ou celui de l'éclairage public des rues Dédicourt et Cyrille de Foor. Aux Martinets, si quelques inquiétudes sur la mise en place de la collecte sélective se sont exprimées, les premières observations depuis son démarrage en janvier montrent que la très grande majorité des habitants joue le jeu puisque le

tonnage des déchets triés a sensiblement augmenté. Les habitants du quartier des Fonds ont débattu aussi des déchets, ce qui a conduit le maire à rappeler que l'acquisition de deux bennes par la ville a permis de prendre en charge la collecte sélective et d'économiser 140.000 euros par an. Des demandes qui relèvent de la vie quotidienne et qui ont été depuis satisfaites par les services municipaux ont été formulées comme la suppression du stop au carrefour Herriot, le remplacement du container à huile au fond de la rue du 19 mars, la remise en état du terrain de boules, une intervention auprès de la société Aldi pour éviter les livraisons et le passage de camions aux horaires des sorties d'école, ou encore le ramassage de dépôts sauvages d'ordures et de déchets verts près des garages de la résidence Hélène.

Emploi, sécurité routière, fiscalité, propreté dans la ville

Rues Thorez et Fabien, l'idée de la création d'une association de quartier pour favoriser la citoyenneté et la solidarité a été émise... Ce sont également dans les réunions des questions

Répartition des investissements



- 39 %** Voirie (dont 3ème tranche, axe Lénine-Jaurès-République, Magenta, rues Desnosse et Barbusse)
- 20 %** Espace de rencontres
- 9 %** Sport et jeunesse (dont maison de gardien à Bouchoux)
- 6 %** Bâtiments administratifs
- 5 %** Autres opérations d'aménagement urbain
- 5 %** Culture (scène du Palace)
- 4 %** Famille (dont aménagement de la Halte Jeux)
- 3 %** Eclairage public
- 3 %** Enseignement
- 3 %** Espaces verts urbains
- 3 %** Préservation du milieu naturel

relatives à la sécurité routière, aux ralentisseurs qui s'ils permettent de casser la vitesse, abîment les amortisseurs des bus : pour y remédier le maire a demandé que l'on étudie à l'avenir la pose de «coussins berlinois» (ralentisseurs de nouvelle génération). C'est encore, pour plusieurs habitants de différents quartiers, le désir de comprendre pourquoi leur taxe foncière est élevée même si leur taxe d'habitation l'est beaucoup moins. Le maire a annoncé que la municipalité organiserait une rencontre sur la fiscalité locale avant les vacances d'été. Lors de la réunion avec les jeunes, ont été abordées les questions de l'emploi. Rien d'étonnant à cela quand on sait qu'ils sont fortement victimes du chômage dans notre ville (45% des jeunes de moins de 25 ans qui habitent les Martinets). Le maire leur a rappelé tous les dispositifs qui existent et qui sont mis en place avec le concours ou le soutien de la ville, mais c'est une goutte d'eau dans l'océan face à la politique actuelle qui fait tant de mal à notre industrie (Arcelor, Goss,...). Les jeunes ont aussi souhaité être mieux informés sur la création d'un conseil consultatif de la jeunesse et ont été invités à participer aux groupes de travail mis en place par la municipalité, même si la perspective d'un tel conseil ne mobilise pas forcément beaucoup plus que cela.

Une situation qui invite à la prudence et à la maîtrise des dépenses

Lors du débat d'orientation budgétaire, le maire a rappelé le contexte difficile de la commune avec les suppressions d'emplois à Arcelor et celles qui sont programmées à Goss-international. Situation d'autant plus inacceptable qu'un grand groupe comme Arcelor vient d'annoncer une augmentation de ses profits de plus de 870% ! Si la Dotation de Solidarité Urbaine versée par l'Etat, destinée aux villes ayant des difficultés sociales, sera en augmentation sensible sur les cinq prochaines années, les autres compensations et dotations sont en baisse et les répercussions fiscales de l'arrêt d'activités indus-

La participation aux rencontres budgétaires

Plus de 500 personnes ont formulé une centaine de demandes qui ont permis aux élus de définir les orientations budgétaires :

- 250 personnes dans 11 réunions de quartier
- 160 agents communaux dans 9 réunions des services municipaux
- 55 jeunes dans des rencontres consacrées à la jeunesse
- 40 personnes dans les rencontres avec les associations, les commerçants et les enseignants

trielles font craindre une perte de recettes importantes pour la ville. Le maire a donc invité le conseil municipal à poursuivre l'effort engagé afin d'économiser 2 millions d'euros et a remercié le personnel municipal qui a réussi à maîtriser les dépenses tel que cela avait été discuté et programmé, en notant au passage que la dette est en constante diminution depuis 2002.

La part communale des impôts locaux n'augmentera pas

Le maire a aussi exprimé son désaccord avec les augmentations d'impôts annoncées par le Département et la Région qui vont toucher de nombreux foyers de notre ville. Il a estimé qu'il était possible de faire autrement notamment en recourant à l'emprunt ou en engageant une meilleure maîtrise des dépenses, en considérant que ce n'est pas en une année que les nouvelles

majorités pourront rattraper les retards et les injustices. De plus, à ces augmentations, va s'ajouter celle qui découle de la révision des bases par l'Etat. Autant de raisons qui ont conduit l'équipe municipale à ne voter aucune augmentation des taux d'imposition pour la part communale.

Pour ce budget 2005, la maîtrise des dépenses et la modération fiscale décidées par la commune ne remettront cependant pas en cause l'ensemble des services qu'elle assure. Et si les investissements restent limités ils permettront toutefois de lancer la construction de l'Espace de rencontres, d'achever les travaux de voirie engagés, de maintenir le patrimoine, voire de l'améliorer, comme la scène du Palace, de répondre à un certain nombre de demandes exprimées lors des réunions publiques.

Principaux investissements en 2005

- Construction de l'Espace de rencontres 831 630 €
- Voirie et réseaux rue de la République 713 510 €
- Mise en souterrain des réseaux 502 000 €
- Travaux d'aménagement de la RD 123 à Magenta . 225 000 €
- Scène du Palace 220 000 €
- Travaux de résidentialisation avenue A. France 121 960 €
- Stade Marcel Coene 101 000 €

Le centre de secours se transforme



Auparavant centre annexe dépendant du centre de secours principal de Creil, le centre de secours de Montataire est, depuis le 7 février, centre de secours à part entière. Le Major Lévêque, chef de centre, nous explique les changements que cette transformation implique.

Quels changements va entraîner cette transformation ?

Auparavant nous n'intervenions qu'à Montataire et à Creil sur demande du centre de Secours de Creil. Désormais nous intervenons en premier appel à Montataire, Thiverny, Cramoisy, Maysel et St Vaast-les-Mello et en deuxième appel à Creil, Mello et Rousseloy.

Tout le personnel attendait cette transformation avec impatience.

Avec ce nouveau statut, il nous faut procéder à une transformation importante du centre de secours. Nous allons notamment l'agrandir afin de dégager de la place pour entreposer le matériel que nous allons acquérir et accueillir le personnel dans les meilleures conditions. Tout sera prêt d'ici trois ans. Nous allons par exemple être doté d'un sas de désinfection des ambulances dans la mesure où nous sommes parfois conduits à transporter des personnes atteintes de maladies virales. Actuellement nous nettoyons et désinfectons l'ambulance directement à l'hôpital.

De plus, nous travaillons depuis deux ans à la formation et à l'embauche de nouveau personnel. De 28, l'effectif est passé à 60.

Le centre de secours comprend désormais cinquante-sept sapeurs-pompiers volontaires et trois professionnels.

Pourquoi le centre de secours a-t-il été transformé ?

L'importance du nombre d'interventions le nécessitait. En 2004, nous avons effectué 1100 sorties dont 70 % concernaient le secours aux personnes, 30 % pour les incendies et les opérations diverses comme les chutes de matériaux, les fuites, les nids de guêpes, etc.

Nous avons aussi en charge la prévention dans les établissements recevant du public à Creil, Nogent, Montataire, Villers St Paul à raison d'une à deux journées par semaine.

On s'occupe également des permis de construire, des certificats d'urbanisme pour l'accessibilité des véhicules de secours et pour la défense incendie.

Nous sommes en communication directe avec tous les centres de secours de l'Oise.

De quels équipements disposez-vous ?

Nous possédons un véhicule de secours aux asphyxiés et blessés, un fourgon-pompe tonnes pour les incendies, une camionnette tout usage, une voiture légère et un véhicule de reconnaissance réservé aux déplacements du chef de centre.

Pouvez-vous nous décrire la journée d'un sapeur-pompier volontaire ?

La première garde commence à 6h45. Nous commençons par la vérification du matériel qui se fait trois fois par jour que les engins soient ou non sortis.

Ensuite, il y a une heure de sport obligatoire. On nous voit parfois courir dans le quartier des Martinets.

Après une douche et une pause, nous procédons aux manœuvres avec un thème différent chaque jour. Il peut s'agir du secourisme, de dérouler les tuyaux, manœuvrer les échelles, etc.

La garde se termine à 12 h 45.

Une deuxième équipe prend le relais jusqu'à 18 h 45 et la troisième de 18 h 45 à 6 h 45 le lendemain. Il y a toujours cinq sapeurs-pompiers volontaires à la caserne.

L'après-midi, ils travaillent dans les services : entretien du matériel, des espaces verts et gestion administrative. La vie de la caserne en sorte.

Le premier dimanche de chaque mois, il y a une manœuvre générale avec l'ensemble du personnel.

Les sapeurs-pompiers professionnels, présents de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sont joignables en permanence.



Elections en Palestine

Nous nous sommes entretenus avec Ahmed Muhaisen, une personnalité importante du camp de réfugiés de Deheisheh avec lequel Montataire est jumelé.

Le camp de réfugiés de Deheisheh a-t-il participé aux élections municipales qui se sont tenues en décembre 2004 ?

Absolument pas car aucun camp de réfugiés ne prend part aux élections municipales, excepté Gaza qui y participe depuis 1967. Lors des dernières élections locales, en décembre 2004, tous les camps de réfugiés se sont réunis et ont accepté que ceux de la bande de Gaza participent à ces élections. C'est assez logique dans la mesure où la majorité de la population Gazaoui vit dans les camps qui sont d'ailleurs souvent plus grands que les villes elles-mêmes. Prenons l'exemple de Jabalya qui compte 100 000 réfugiés alors que la ville qui porte le même nom n'en compte que 20 000. On pourrait également citer les camps de réfugiés de Khan Younes et Rafah.

Nous avons toutefois choisi, il y a quatre ans, de nous organiser sous forme de comités populaires dont les membres sont choisis par des personnalités et les différents partis présents dans les camps. Il y a en plus d'autres organisations qui prennent en charge un certain nombre de besoins des réfugiés. Nous pouvons par exemple citer l'UNRWA¹ qui s'occupe de l'éducation, la santé, l'eau...

Il semble en revanche que les réfugiés ont participé massivement aux élections présidentielles qui se sont tenues en janvier dernier.

Effectivement. À Deheisheh, 70 % des habitants se sont rendus aux urnes. Ce chiffre traduit de la part des Palestiniens une prise de conscience qu'ils peuvent choisir leurs leaders et que le changement dépend aussi d'eux.

Ces élections ont montré qu'il y avait eu un grand progrès car c'est celui pour lequel nous avons voté majoritairement qui a été élu. Mahmoud Abbas, le nouveau président de l'autorité palestinienne est un homme respectueux des institutions qui croit en la démocratie. Nous œuvrons, étape par étape, à son instauration car nous en avons tous besoin. Je pense toutefois qu'à terme, il pourra y avoir un conflit d'intérêt entre la classe bourgeoise et le reste de la population.

Ne croyez-vous pas que l'occupation constitue un frein à l'instauration de la démocratie ?

Bien entendu l'occupation nous met dans l'impossibilité d'instaurer un système démocratique tout à fait conforme à nos aspirations ou auquel n'importe quel état indépendant pourrait prétendre.

Je crois néanmoins qu'il est possible d'appliquer des principes démocratiques quelle que soit la situation.

Ce sont en général ceux qui sont contre ce système qui invoquent la colonisation pour retarder sa mise en place.

Même les organisations clandestines peuvent fonctionner démocratiquement si bien sûr elles y croient.

Même si nous vivons sous occupation, nous sommes capables de dire ce qui est bon pour nous. Nous n'avons besoin de personne pour choisir à notre place sous prétexte qu'il y a l'occupation.



Que pensez-vous des négociations en cours entre Mahmoud Abbas et Ariel Sharon, le Premier ministre israélien ?

Si nous parlons du point de vue palestinien, les négociations conduiront au mieux à l'amélioration de la vie quotidienne des Palestiniens. Celle-ci est, en effet, devenue difficile à un point que nul ne peut imaginer. De nombreuses personnes n'ont pas travaillé depuis plus d'une année.

Mais je pense que ces négociations, comme toutes les précédentes, n'aboutiront pas à l'indépendance de la Palestine car elles ne permettront pas de résoudre les principaux problèmes existants. Je pense par exemple au droit au retour des réfugiés.

1 Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens.

Savoir dire «Non»

C'est en 1954 que le dernier dimanche d'avril a été consacré au souvenir des victimes de la déportation et de tous ceux qui sont morts dans les camps de concentration du IIIème Reich au cours de la deuxième guerre mondiale.

Montataire comme toutes les villes de France honorera le 24 avril la mémoire de tous les déportés. La célébration récente du soixantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz donne une tonalité particulière à cette commémoration.

Exposition sur les camps de concentration

A l'occasion de l'anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, la municipalité présente une exposition sur les camps du 21 au 24 avril, salle de la Libération. Réalisée par la Fondation pour la mémoire des déportés, cette exposition de 42 panneaux contribue à ce que personne ne puisse oublier le crime contre l'humanité perpétré par la barbarie nazie et à l'éducation des jeunes générations.

Souvenons-nous que six millions de juifs et 500 000 tziganes sont morts en déportation parmi lesquels 76000 juifs déportés de France entre 1942 et 1944. N'oublions pas non plus les milliers de résistants, d'otages qui avaient été classés «Nuit et brouillard».

Mais rappelons qu'avant même qu'ils ne soient destinés à exterminer les juifs et les tziganes, les camps de concentration ont été mis en place dès les premiers mois du nazisme pour «interner des centaines de milliers d'Allemands, communistes, sociaux-démocrates, libéraux, juifs,

protestants, catholiques au vu et au su de tous car il était bon que la population sût qu'il était très dangereux de s'opposer à Hitler»*. A cette liste macabre, ajoutons les handicapés allemands sur lesquels les méthodes d'extermination avaient été testées.

Soixante ans plus tard, que doit-on retenir de cette tragédie ?

Peut-être et avant tout, cette réflexion de Primo Levi selon laquelle «Partout où, dans le monde, on commence par bafouer les libertés fondamentales de l'homme et son droit à l'égalité, on glisse rapidement vers le système concentrationnaire, et c'est une pente sur laquelle il est difficile de s'arrêter».

Retenir que cette histoire appartient à chacun d'entre nous et que nul ne peut se l'approprier pour justifier des actes contraires à la dignité humaine.

Ne pas oublier que ce sont des Hommes qui ont commis ces abominations et uniquement des Hommes. Ceci est une donnée précieuse qui doit nous conduire à une vigilance aiguë : nous sommes potentiellement tous capables d'accomplir de tels actes.

Garder en mémoire cette phrase de Lucie Aubrac, Résistante française : alors qu'un journaliste lui demandait qu'elle était la première chose que l'école se devait d'inculquer à un enfant, elle a répondu : «lui apprendre à dire «Non» lorsqu'un système devient trop coercitif». Prendre garde que la commémoration ne tue pas notre mémoire, qu'elle ne fige pas les formes que peut revêtir l'horreur : il existe de multiples manières d'asservir ou de

faire disparaître une population. Les multiples génocides qu'a connus notre civilisation nous le démontrent : le génocide arménien, celui des Indiens d'Amérique, celui des Hereros en Namibie, celui du peuple cambodgien sous la dictature de Pol Pot et plus récemment les Hutus du Rwanda qui, en 1994, ont massacré en trois mois plus de 800 000 Tutsis au vu et au su du monde entier. Les guerres renforcent la haine et la tentation d'exterminer l'ennemi sur des critères nationaux, ethniques, raciaux ou religieux. Ainsi on peut s'interroger sur ce que commet le pouvoir russe contre le peuple tchétchène. Ce n'est pas parce que Vladimir Poutine s'est ému des manifestations antisémites qui ont lieu en Russie que cela peut effacer ce que l'armée russe inflige au peuple tchétchène. N'y a-t-il pas là une tentative de manipuler l'histoire ?

Apprenons donc à déceler, enfin, les chemins multiples qui peuvent conduire à l'horreur et préservons notre capacité à refuser l'inacceptable.

Les élèves du lycée André Malraux se sont saisis de cette triste célébration pour se pencher à leur tour sur la mémoire du génocide des juifs et des tziganes. Les news de Malraux, le journal du lycée de Montataire, retrace dans un excellent numéro hors série l'histoire de la Shoah.

Consultable sur Internet :

<http://www.ac-amiens.fr/etablisements/0601864a/>

**Groupe communiste
et républicain**

**Référendum du 29 mai :
se faire entendre !**

L'hiver a mis en évidence combien la politique de démantèlement des services départementaux de l'équipement, service public, est préjudiciable à la circulation des personnes, à l'activité économique et sociale.

En fait c'est la conséquence dans ce domaine comme dans ceux de la santé, de la protection sociale, de l'éducation, de la culture... d'une politique européenne ultra libérale permettant aux grands groupes privés de venir concurrencer le secteur public. Après le traité de Maastricht de 1992, le projet de Constitution européenne vise à accentuer la privatisation des services publics et la dérèglementation. Ainsi pour répondre au marché intérieur européen l'article 1-3-2 dit que «la concurrence est libre et non faussée».

Que resterait-il des services municipaux de Montataire si les «vannes» étaient complètement ouvertes ? Que resterait-il des services de proximité, de l'artisanat et du commerce locaux si la loi de la jungle promue par cette constitution libérale était imposée en favorisant davantage encore les grands groupes.

En effet en quoi ce projet concocté par Giscard d'Estaing, homme de droite au service des grands patrons comme Seillière, serait-il de nature à assurer le développement harmonieux des peuples ? Pour les élus communistes et républicains de Montataire, il faut garantir le développement des services publics et de tous les services de proximité pour assurer l'égalité et la solidarité entre les citoyens. Le 29 mai prochain, lors du référendum, chacun pourra affirmer sa volonté d'aller vers cette voie de progrès en rejetant cette Constitution.

Groupe communiste et républicain

**Groupe socialiste
et républicain**

**Enfin une galerie marchande à
LECLERC**

Il aura donc fallu plusieurs années avant que l'hypermarché LECLERC de Montataire voit l'ouverture de sa galerie marchande. Pourquoi une telle perte de temps ? Tout simplement, un contrat moral non respecté. En effet, pour avoir l'accord, d'ouvrir son nouveau magasin, la direction de LECLERC s'était engagée à ne pas proposer de commerces existant déjà sur Montataire... à moins qu'un artisan déjà présent dans notre ville ne décide d'y ouvrir un second magasin. Hélas, lors de la commission départementale adéquate, le projet d'hypermarché était prévu uniquement avec des commerces concurrençant directement ceux existant sur Montataire et ce qui devait arriver... arriva ! En effet, le projet dans son ensemble a été retoqué ! Le coût est loin d'être négligeable pour LECLERC qui décida donc de representer un projet sans galerie marchande qui fut cette fois-ci acceptée à une large majorité. A part l'ouverture éphémère (le mot est faible) d'un restaurant chinois à côté de l'entrée principale du magasin, rien n'avait bougé depuis et une large bâche blanche recouvrait les boxes prévus pour la galerie marchande. Après l'ouverture du salon de coiffure tenu par un commerçant de Montataire, de la boutique de vêtements et d'un opticien, le pressing tant attendu par les montatairiens et montatairiennes a enfin vu le jour. L'ensemble de la galerie sera occupé d'ici peu mais que de temps perdu ! Un seul regret : des loyers particulièrement élevés...

Stéphane GODARD

Président du Groupe P.S

Tél. : 03 44 64 44 37
stephanegodard@aol.com
psmontataire@aol.com

**Groupe
«Montataire
Pour Tous»**

L'année 2004 a été une année très favorable à la gauche : Elections Départementales, (Conseil général) Régionales et Européennes ; Montataire ville dirigée par la gauche depuis des décennies se trouve donc favorisée... En effet depuis les dernières élections Départementales, des subventions ont été débloquées pour aménager les travaux de l'axe Lénine-Jaurès-République.

Monsieur le Maire disait «En agissant ainsi. Le Conseil général a commencé à réparer une injustice intolérable».

Aujourd'hui nous devrions donc passer en priorité pour obtenir des subventions pour des dossiers que nous devons présenter.

Nous pensons que les services qu'apportent notre ville aux habitants ne devraient pas être remis en cause. Les pertes des revenus de la ville dues aux diminutions des taxes professionnelles devraient être compensées par les subventions. (Avec toutes ces subventions, il sera même peut être possible d'envisager une baisse des impôts payés par les particuliers...?)

Nous profiterons, ainsi, du courant politique actuel du Département et de la Région cela ne sera que la réparation des injustices du passé. Mais qu'en sera-t-il demain ?

Nous pouvons en parler et sommes à votre disposition le samedi matin de 10h00 à 12h00 en mairie bureau des élus de Montataire pour Tous.

A noter qu'à la demande de Monsieur le Maire et de son Directeur de Cabinet, le texte que vous venez de lire a du être amputé de 126 mots.

Montataire Pour Tous :
Utile et Complémentaire

Guillaume

Mercier



Guillaume Mercier est un adolescent de dix-sept ans bien dans sa tête, bien dans sa peau. Un adolescent qui vous fait dire après l'avoir rencontré que finalement la vie est aussi faite de douceur et de légèreté. Il nous arrive parfois de l'oublier.

Est-ce sa pratique musicale qui lui donne cette insouciance, cette joie de vivre ? Ou est-ce tout simplement l'adolescence ? Peut-être un peu des deux.

Ce qui est en tout cas certain, c'est que la musique, pour ce garçon, est une source de satisfaction intense.

Depuis dix ans qu'il en fait, pas le moindre sentiment de lassitude, «je ne vais jamais à l'école de musique en traînant les pieds. Certains font du sport, moi je fais de la musique. C'est mon loisir». Voilà dix ans qu'il partage son temps entre la musique, l'école et les copains.

C'est avec la guitare qu'il commence à s'initier à la musique, à l'âge de six ans.

Mais, comme cela arrive parfois, ça n'accroche pas avec son professeur.

Or pour lui la relation avec l'enseignant est fondamentale. Même au lycée, sa préférence pour certaines matières est conditionnée à la personnalité de celui qui l'enseigne.

C'est alors que Dominique Grébert, déjà directeur de l'école de musique, lui propose de rejoindre le cours de trompette qu'il dispense. «Là je suis tombé sur le bon» avoue-t-il en parlant de son professeur.

Si comme tout le monde, il voue une grande admiration à Louis Armstrong, le roi de la trompette, il n'a pas réellement d'idole. Il ne rêve ni de devenir une star ni d'être musicien professionnel. Il confie d'ailleurs ne pas travailler beaucoup notamment parce qu'il préfère se concentrer sur ses études. Il aspire juste à continuer la musique pour son plaisir et celui de rencontrer de nouvelles personnes. Car

pour Guillaume, l'école de musique c'est avant tout la possibilité d'y nouer de nouvelles relations humaines. «Ça m'a ouvert beaucoup plus de portes au niveau des relations amicales. La plupart de mes amis font de la musique. Pendant les vacances, il arrive qu'on parte en stage. Ce sont des ambiances qu'on ne retrouve qu'ici». La musique lui a aussi permis de vaincre sa timidité, de développer une certaine capacité de socialisation.

Le fait d'avoir rejoint le big-band* et l'Harmonie de Saint Leu y est pour beaucoup. Dans le premier, il joue du jazz et la seconde plutôt de la variété et des musiques de film.

Il n'y a rien de tel que de se produire en concerts pour acquérir un peu d'assurance. Jouer en groupe lui a également appris l'écoute, la rigueur et la confiance dans l'autre.... Dans un concert, tous les musiciens dépendent des uns et des autres.

Alors qu'en solo, on est seul face à son public, à ses erreurs et à son succès aussi.

Son attirance pour la musique funk et R'n'b et son naturel curieux l'ont conduit vers la basse électrique dont il apprend à jouer depuis deux ans. Il n'en joue pas encore en concert car il ne se sent pas au point.

Guillaume avoue que son seul avantage par rapport à une personne qui n'a jamais fait de musique, c'est peut-être le sens du rythme qu'il a acquis au cours de ses dix ans de pratique musicale. Guère plus.

Ce qui lui fait dire qu'il vaut mieux commencer la musique le plus tôt possible. D'autant qu'à Montataire, l'école de musique est accessible à tous puisque les frais d'inscriptions sont proportionnels aux revenus.

Pour Guillaume, c'est une excellente politique; la musique ne doit pas être réservée à une élite car «riche ou pauvre, on joue tous de la même manière».

* Orchestre de jazz qui regroupe les villes de l'agglomération creilloise

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Octobre 2004

REZZOUG Ylies, le 14.

Novembre 2004

LEMETAYER Tiffany, le 29.

Janvier 2005

COLPIN Honorine, le 1er,
RABIHOU BADIROU Kassira, le 1er,
PRÉVOTÉ Olivier, le 8,
CARIDROIT Hugo, le 17,
STERNAT Ilona, le 25,
LEMOINE Luna-Mei, le 27,
IRASQUE Salomé, le 30,
LEBON--DUTHY Océanne, le 31.

Ils se sont mariés

Janvier 2005

GOUDIN Cédric et CHARLET Karine, le 8,
LABET Farouk et BOURARACH Sofia, le 15,
VIGNEUL Jacques et RICHEVAUX Micheline, le 22.

Ils sont décédés

Janvier 2005

RAMOS Pablo, 90 ans, le 3,
CUDEAUX Jacqueline, 67 ans, le 17,
GAILLET Yolande, 76 ans, veuve TISSIER, le 28.

Ne plus jeter les huiles de friture

Afin de ne pas obstruer les canalisations par des graisses, il est fortement déconseillé de jeter les huiles de friture dans les lavabos ou dans les toilettes.

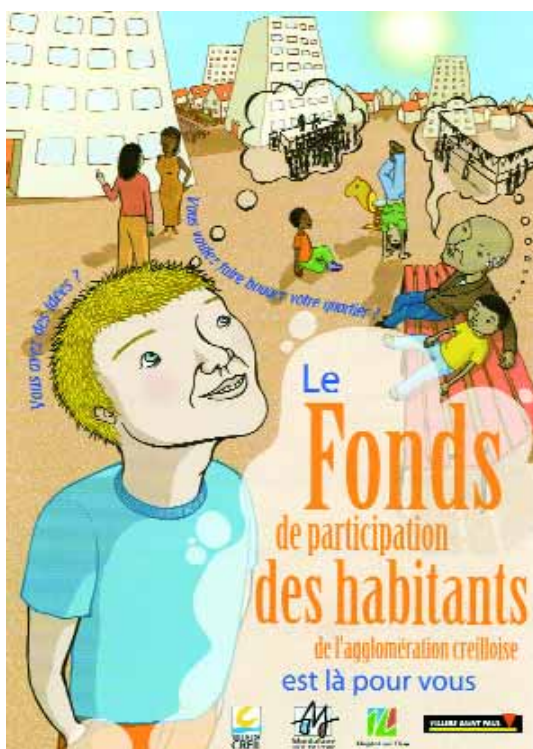
Il est préférable de les stocker dans une bonbonne et les déposer à la déchetterie de Villers Saint Paul.

L'Armée : un métier

Le centre d'information et de recrutement de l'armée de terre invite les jeunes intéressés par les carrières de l'armée à téléphoner au 03 44 38 59 59 ou à se rendre aux prochaines permanences de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 à la mission locale de Creil, 3 square de la Libération les mercredis 6 et 27 avril prochains ou au CIO de Creil, 15 rue Michelet, le mercredi 20 avril.

Bientôt, la fête des voisins !

Comme chaque année, les quartiers de la ville vont s'animer fraternellement le 31 mai à l'occasion de l'opération "Immeubles en fête". Si vous désirez vivre une soirée conviviale avec vos voisins en partageant le verre de l'amitié, vos spécialités culinaires, chants, danses et musique, la municipalité peut vous aider en réalisant vos invitations et affiches, en vous prêtant tables, chaises, etc... dans la mesure des disponibilités. Pour cela prévoir dès maintenant votre initiative en prévenant Delphine Aubry, en Mairie annexe des Martinets au 03 44 27 09 30 au Jean-Paul Legrand au 06 15 11 76 68.



Vous voulez faire bouger votre quartier ? Vous avez des projets ?

- Pour le rendre plus agréable à vivre
- Pour partager la fête
- Pour faire vivre la solidarité
- Pour monter des événements
- Pour créer des temps de rencontre entre les habitants,

Vous avez besoin d'aide et d'argent pour réaliser votre projet ?

**Le Fonds de Participation des Habitants
de l'agglomération Creilloise
est là pour vous.**

Contactez le référent pour Montataire, il répondra à toutes vos questions.

**Robert Monier, mission de développement,
Mairie de Montataire - Tél. : 03 44 64 44 20**

Festival

DANSES

ET

MUSIQUES
DU MONDE

DU

5 AU 7 MAI

2005



Montataire
VILLE DE LOIS

